Une inhumation d'enfant à Onnens - Praz Berthoud (Vaud, Suisse)

Autor(en): **Moinat, Patrick / Falquet, Christian / Wittig, Marc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **110 (2007)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-835946

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Une inhumation d'enfant à Onnens - Praz Berthoud (Vaud, Suisse)

Patrick Moinat, Christian Falquet et Marc Wittig

Résumé : Cet article présente une inhumation d'enfant en décubitus dorsal et sans mobilier, datée de la première moitié du cinquième millénaire. Cette position de dépôt est rare dans la région et ne peut être comparée qu'avec des exemples de l'est du Plateau suisse ou du sud-ouest de l'Allemagne durant la séquence Grossgartach-Roessen. D'autres options sont également évoquées dont l'attribution à une phase de transition entre le Mésolithique récent et le début du Néolithique.

Zusammenfassung: Dieser Beitrag behandelt die Bestattung eines Kindes in Rückenlage und ohne Beigaben, die in die erste Hälfte des 5. Jahrtausends datiert. Die für diese Gegend ungewöhnliche Totenhaltung findet nur Parallelen zu Grossgartach-Rössen-zeitlichen Gräbern im östlichen Schweizer Mittelland sowie in Südwestdeutschland. Eine andere Interpretationsmöglichkeit wäre eine Zuordnung zu einer Übergangsphase zwischen Spätmesolithikum und Frühneolithikum.

Abstract: This paper presents the burial of a child. He is lying supine, without objects of any kind. It dates back to the first half of the 5th millennium. This is a rare occurrence in this region and can only be compared with similar cases in the east of the Swiss Plateau or in the south-west of Germany during the Grossgartach-Roessen period. Other suppositions have been put forward, among others that it could be attributed to a period of transition between the recent Mesolithic and the beginning of the Neolithic ages.

Si les cistes de type Chamblandes sont bien représentées en Valais et dans la région lémanique, la découverte de sépultures néolithiques au pied du Jura ou dans la partie occidentale du Plateau suisse n'était plus signalée depuis le début du vingtième siècle[1]. L'association des cistes au Cortaillod (Gallay, 1977), la présence d'une grande nécropole à Lenzburg (Argovie ; Wyss, 1998) et de quelques découvertes anciennes sont des arguments qui entretiennent l'hypothèse d'une présence importante des coffres en dalles sur le Plateau suisse. Les autres formes d'inhumations ne sont généralement pas évoquées, faute de découvertes récentes et de contextes bien documentés.

La sépulture de Praz Berthoud à Onnens (Vaud, Suisse) constitue un nouveau témoignage important et permet de reconsidérer les pratiques funéraires au pied du Jura en ne retenant pas simplement l'hypothèse d'une présence probable de tombes en cistes, mais en montrant que d'autres modes d'inhumation ont pu exister. Même si la conservation des restes humains s'est révélée très mauvaise dans notre cas, cette sépulture d'enfant permet aussi de reprendre la question des influences qui interviennent sur le Plateau suisse.

La sépulture

Le site de Praz Berthoud (Onnens, Vaud), est localisé sur la rive nord du lac de Neuchâtel, il a été fouillé à l'occasion de la construction de l'autoroute A5 reliant la ville d'Yverdon-les-Bains à celle de Neuchâtel (fig. 1). La surface menacée par la

[1] Léchelles (Fribourg) 1885; Vuisternens-en-Ogoz (Fribourg) 1892 ; Vallon des Vaux (Vaud) 1909; Saint-Blaise (Neuchâtel) 1911; Prez-vers-Noréaz (Fribourg) 1927; autant de découvertes anciennes, parfois repliées sur le côté gauche, parfois en décubitus dorsal, (Gallay, 1977; Peissard, 1941 ; Ramseyer, 1992; Schenk, 1909 et 1911b ; Sitterding, 1972; Tschumi, 1920).

Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental. Actes du colloque de Lausanne, 12-13 mai 2006, P. Moinat et P. Chambon dir., 2007, Cahiers d'archéologie romande 110, Lausanne, et Mémoires de la Société préhistorique française XLIII, Paris.

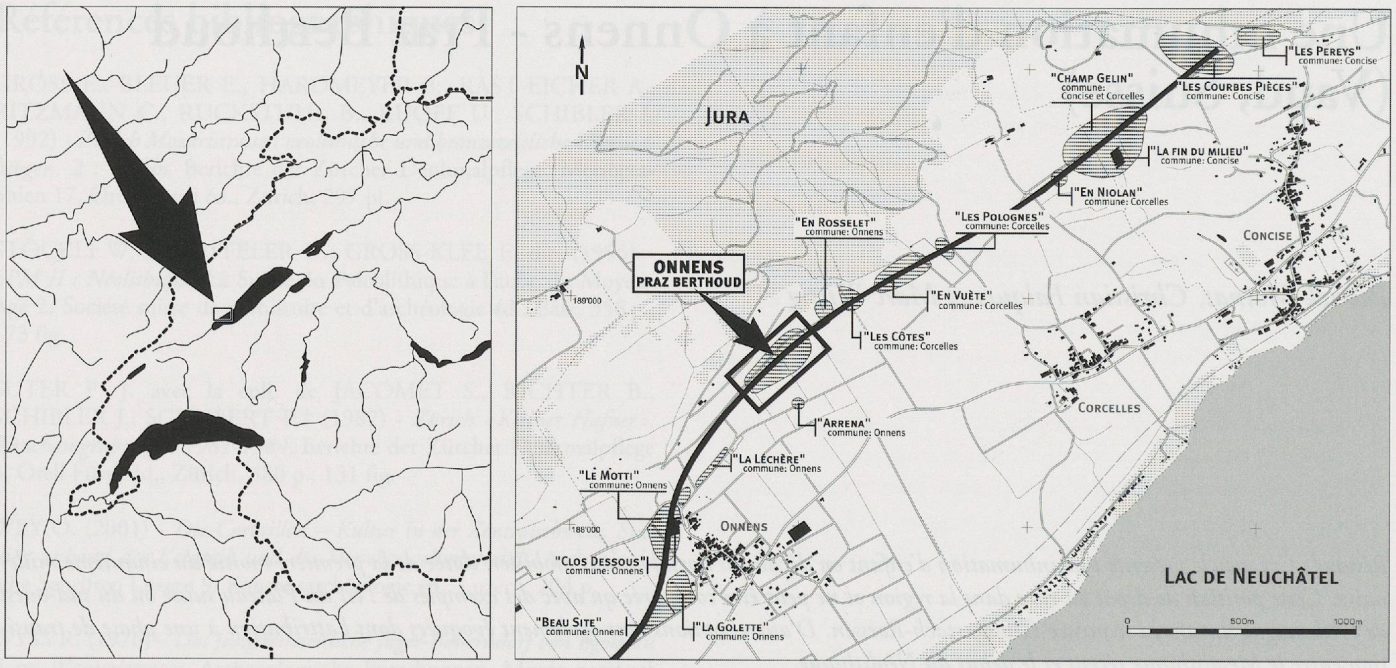

Fig. 1. Praz Berthoud (Onnens, Vaud) dans le contexte des sites fouillés sur le tracé de l'autoroute A5. Rive nord du lac de Neuchâtel, région Onnens-Concise (dessin : D. Glauser).

construction correspond à une parcelle d'environ 10'000 m^2, dont la totalité a pu être traitée en fouille préventive entre 1997 et 2004. Ce site a livré une grande variété de vestiges d'habitats et de sépultures rattachés à toutes les périodes, du Mésolithique moyen au Moyen Âge.

La sépulture (anomalie 2185) a été découverte dans la zone 64, le dernier jour de la fouille de ce secteur. Considérée a priori comme une simple fosse, elle a été rapidement fouillée dans sa moitié ouest pour dégager une coupe de l'intérieur du remplissage. Ce n'est que lors du dégagement de la deuxième moitié de la fosse que le corps d'un petit enfant est apparu, matérialisé par les premiers fragments de crâne. Afin d'éviter une fouille rapide, la structure a été prélevée en bloc pour permettre une analyse fine en laboratoire.
Cette seconde étape de fouille s'est déroulée dans des conditions optimales et a permis de dégager les restes d'un jeune enfant, malheureusement très mal conservé. Il reposait dans une grande fosse ovale orientée E-O, tête à l'est, d'une longueur de 1,6 m pour une largeur de 0,9 m. La profondeur de la sépulture, observée en coupe, est de 0,45 m (Falquet *et al.*, 2004).

Contexte stratigraphique, mobilier et datation

La fosse est apparue lors de la fouille d'un niveau archéologique caractérisé par la présence de foyers et d'un mobilier composé de silex, de faune et de céramique. L'étude de cette couche est en cours et l'attribution chronologique ne sera pas discutée ici. La relation entre le niveau archéologique et la sépulture reste à établir. Les objets découverts dans l'anomalie 2185 se composent de faune et d'éclats de silex, dont un trapèze, mais ces éléments sont probablement remaniés, il n'y a pas de mobilier funéraire.

Une datation absolue a été réalisée sur un fragment du crâne, elle se situe au début du Néolithique moyen, soit entre 4767 et 4457 av. J.-C. Ce résultat est comparable aux plus anciennes datations obtenues pour les cistes de Lausanne-Vidy.
Anomalie 2185, ETH-27900 : 5740 ± 60 BP
Calibration (2 sigma) : 4767-4755 (1,5%) BC cal
4716-4457 (93,9%) BC cal.

Etat de conservation

L'anomalie 2185 a souffert d'une double destruction. La première a eu lieu lors de la fouille, puisque la partie ouest de la fosse a été rapidement vidée pour obtenir une coupe de l'intérieur du remplissage. Cette option a probablement détruit les pieds et les tibias, mais à la décharge des fouilleurs, les éléments en place étaient si mal conservés, que même une fouille fine aurait eu du mal à les reconnaître.
Le second facteur de destruction est taphonomique. Si les premiers fragments de calotte crânienne semblaient particulièrement bien conservés, le reste du petit corps en place était en très mauvais état. Les os encore présents étaient presque totalement détruits par l'acidité du sol. Afin de garder une trace de cette sépulture, la fouille s'est faite en consolidant les fragments osseux au fur et à mesure de leur dégagement. L'ensemble a été conservé en place, sans démontage. En plus des membres inférieurs, dont il ne reste que les deux fémurs, il manque également les avant-bras, les os des extrémités, les coxaux ainsi qu'une grande partie de la colonne vertébrale.
Dans ces conditions, la majorité des critères de détermination ne sont plus présents. Les ossements sont identifiés par leur forme générale, par leur section et par leur position réciproque, plutôt que par la reconnaissance de critères de détermination stricts et objectifs. Malgré ces réserves et grâce à une fouille par-

ticulièrement méticuleuse, il est possible de discuter de la position d'inhumation et de déterminer un âge au décès.

Analyse de la position d'inhumation

La fouille fine de la sépulture a permis la recherche des plus petits indices pour l'analyse du contexte, de la position d'inhumation et de la mise en évidence d'un éventuel espace vide. De façon très paradoxale, la mauvaise conservation alliée à la recherche de détails nous incite à tenir compte d'esquilles et de très petits éléments squelettiques, alors que ces derniers ne seraient même pas mentionnés dans l'analyse d'une sépulture mieux conservée. En d'autres termes, il est très probable qu'on accorde une trop grande importance à des esquilles osseuses insignifiantes en pensant qu'il s'agit des traces d'un os initialement mieux conservé. Le risque est important, puisque la reconnaissance de fragments hors du volume initial du cadavre n'est peut-être pas un gage d'espace vide, mais de phénomènes taphonomiques incompris.

Description

Le crâne apparaît par sa face antérieure, il est légèrement incliné vers la droite. La mandibule est descendue dans le fond de la sépulture, le corps mandibulaire repose sur les vertèbres cervicales.

D'une manière générale, les différentes portions du squelette sont en succession anatomique logique, mais la mauvaise conservation des extrémités nous empêche d'être certain du maintien ou non des principales connexions (fig. 2 et 3). Malgré cela, il s'agit d'une inhumation primaire dans laquelle nous pouvons faire les observations suivantes :

- sur le côté droit du corps, la ceinture scapulaire est représentée par la scapula sur chant et par la clavicule en face antérieure. La diaphyse d'humérus n'est pas assez bien conservée pour que l'on puisse juger de la connexion de l'épiphyse proximale, ni de sa face d'apparition. L'ordre anatomique n'est pas respecté, puisque l'extrémité latérale de la clavicule se situe vers le milieu de la diaphyse de l'humérus droit.
- sur le côté gauche, il n'est plus possible de discuter de l'articulation de l'épaule, les éléments, bien que présents, sont trop mal conservés. L'extrémité proximale de la diaphyse de l'humérus gauche a subi un mouvement de gauche à droite et de haut en bas pour se retrouver sur la cage thoracique, presque à la verticale de la colonne vertébrale. Cette situation peut s'expliquer par une position du corps légèrement sur le côté droit ou par une dislocation de l'épaule gauche. Enfin, une série de fragments dans la suite logique de l'humérus gauche représente probablement l'avant-bras, légèrement fléchi au niveau du coude.
- l'organisation des côtes est en accord avec la position de l'humérus. Si le grill costal droit est en position logique dans le fond de la tombe, à gauche la mise à plat n'est pas celle d'un corps en décubitus dorsal, mais d'un thorax subissant une contrainte ou déposé légèrement sur le côté droit.
- les vertèbres lombaires et les coxaux ne sont pas représentés, alors que les membres inférieurs se réduisent aux deux diaphyses de fémurs. Le gauche apparaît par sa face antérieure, alors que le droit est en face antéro-médiale. Comme pour le tronc, les faces d'apparition et la position des deux fémurs indiquent une position légèrement latérale.

Fig. 2. Praz Berthoud (Onnens, Vaud), anomalie 2185, une inhumation d'un jeune enfant d'environ 3 ans, squelette en place après imprégnation des os (photo : J.-M. Almonte, Archeodunum SA).

Quelques ossements sortent du volume initial du cadavre, il s'agit d'esquilles de très petites tailles et de fragments d'os brûlés dont il est difficile de tenir compte. Par contre, un fragment d'arc neural gauche d'atlas en face supérieure se situe au niveau de l'épaule gauche et constitue le seul fragment important qui sort du volume initial du cadavre. Ce déplacement est un argument déterminant en faveur d'une décomposition en espace vide.

La répartition des esquilles et des petits os en plan se caractérise par une concentration située au-dessus du crâne à l'est et par une série d'esquilles sur le côté gauche du corps (fig. 3 et 4).

La dernière observation concerne la présence d'un éventuel effet de paroi dans la sépulture. Sur le côté gauche du corps, les os

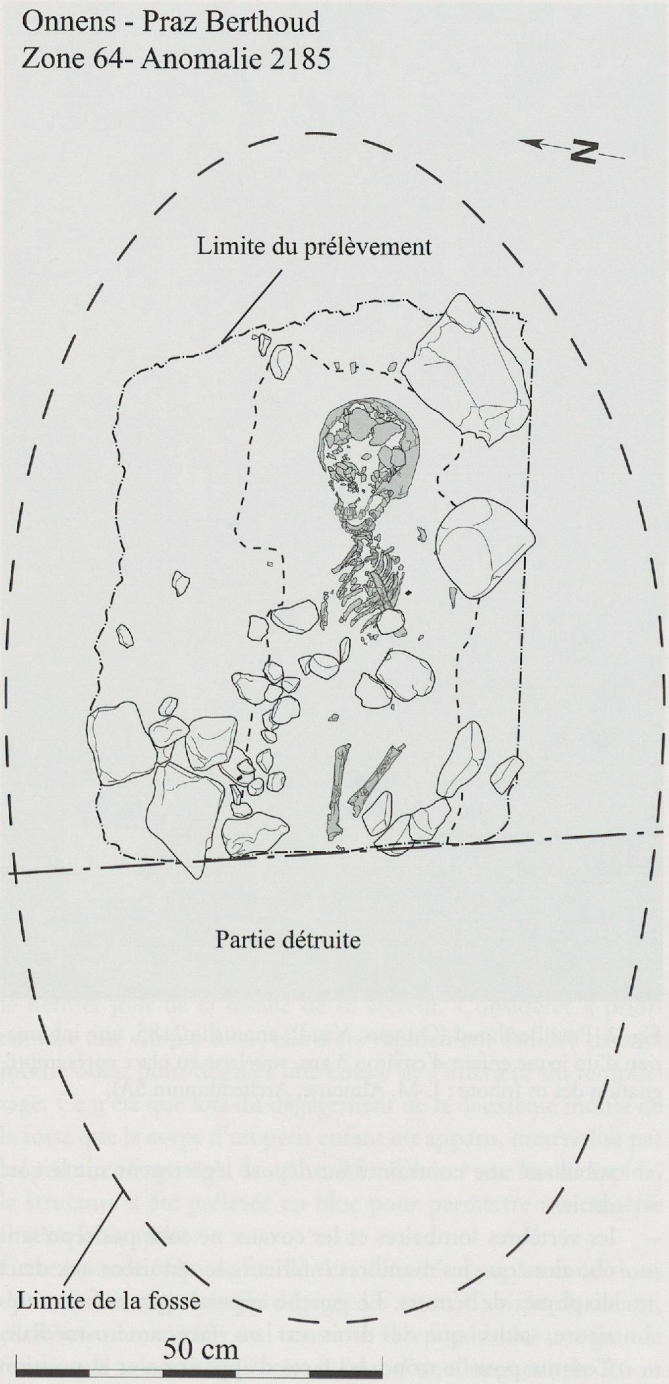

Fig. 3. Praz Berthoud (Onnens, Vaud), plan de l'anomalie 2185, limite de la fosse et destruction lors de la fouille rapide de la première moitié du remplissage (dessin P. Moinat d'après relevé C. Eyer).

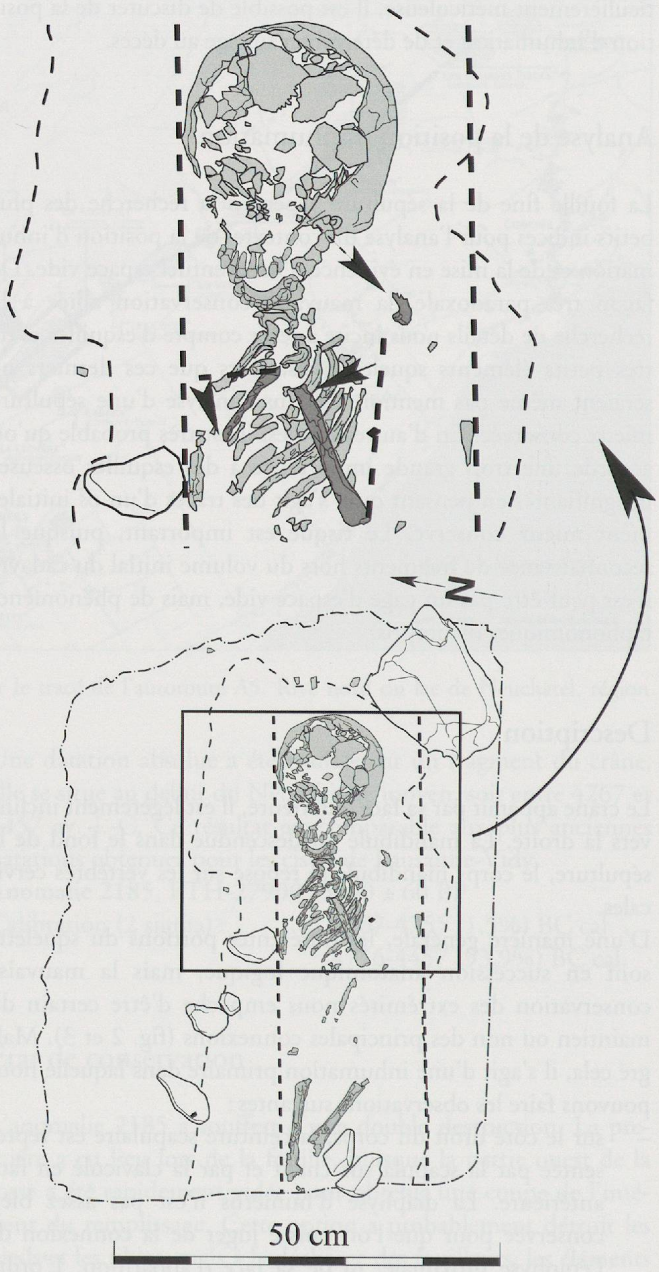

Fig. 4. Praz Berthoud (Onnens, Vaud), plan de l'anomalie 2185 et hypothèses architecturales : effet de paroi sur le bord gauche, déplacement hors du volume initial du cadavre (atlas) et « tassements » sur le bord droit. (dessin P. Moinat d'après relevé C. Eyer).

conservés et les fragments épars ne signalent pas d'alignement particulier, mais ils sortent du volume initial du cadavre et indiquent vraisemblablement un espace vide. La situation est différente sur le côté droit, puisque, le crâne, la diaphyse d'humérus et le distal du fémur droit sont alignés et constituent un effet de paroi. On prendra ce dernier argument avec réserve, il n'est pas certain que des os bien conservés permettraient de reconnaître cet alignement. Par contre, la position générale du corps, légèrement déjeté sur la droite, s'accorde bien avec un sujet qui vient buter contre un élément en matière périssable : du bois, une vannerie ou une peau.

La synthèse de ces différentes observations parle en faveur de l'inhumation d'un jeune enfant en décubitus dorsal ou très légèrement sur le côté droit. L'absence des tibias et des pieds pose quelques problèmes, car l'orientation des fémurs et la disposition générale du tronc n'est pas totalement incompatible avec des genoux repliés à 90 degrés. Il faut donc garder à l'esprit que cette inhumation peut aussi correspondre à un décubitus dorso-

latéral droit. On aurait non pas un décubitus dorsal, mais un décubitus latéral droit, ce qui renvoie à d'autres comparaisons. Nous ne retiendrons pas cette seconde option à cause de la forme et des dimensions générales de la fosse largement surdimensionnée, de la position du corps qui serait très décentrée et de la position de la tête. On constate que les individus déposés sur le côté ont généralement le regard tourné vers la gauche ou la droite en fonction du côté qui est choisi pour inhumer, ce qui n'est pas vraiment le cas ici.

Plusieurs anomalies indiquent que la décomposition a eu lieu en espace vide. L'effet de paroi sur le côté droit s'oppose à la dislocation cervicale et au mouvement de l'atlas hors du volume du corps. La mandibule indique également une certaine liberté de mouvement, puisqu'elle n'est plus au contact du maxillaire supérieur, mais qu'elle repose sur les vertèbres cervicales. L'asymétrie des côtes, le déplacement de l'humérus gauche et l'effet de «tassement» du corps sur son côté droit pourrait être la conséquence du dépôt d'un cercueil sur un fond irrégulier.

Détermination anthropologique

La détermination de l'âge au décès se base sur la croissance dentaire, les points d'ossification et les épiphyses n'étant pas conservés. Le maxillaire inférieur est complet, avec l'ensemble des dents encore retenues dans leur alvéole. Une cassure au niveau du corps de la mandibule ne permet pas de dire si l'éruption de la M1 gauche est entamée, mais le rapport avec les autres dents indique que ce n'est certainement pas le cas. Il s'agit donc d'un enfant de moins de six ans.

Deux arguments supplémentaires permettent d'être un peu plus précis : les racines des incisives supérieures de lait sont encore complètes et un unique bourgeon dentaire (I_1 droite) montre une couronne presque complète, mais sans racine formée. Ces deux observations permettent de placer l'âge dentaire autour de 3 ± 1 ans (Ubelaker, 1999).

L'état général des ossements n'a permis aucune autre constatation importante concernant l'anthropologie de ce jeune enfant.

Aspects culturels

L'absence de dalle et la position allongée sur le dos contrastent avec les pratiques habituellement observées dans les cistes de type Chamblandes où le décubitus latéral gauche et les coffres de pierres dominent largement. Dans ces conditions, il nous paraît peu probable que l'inhumation de Praz Berthoud soit un exemple appartenant aux moins de 5% de décubitus latéral droit reconnus dans les cistes de Lausanne-Vidy (Vaud) et qu'elle s'intègre dans la marge de variation de ce type de position. Il est plus logique d'y voir une manifestation nouvelle et différente, même s'il s'agit d'une sépulture de petit enfant.

D'autres interprétations peuvent être retenues, elles demandent de reprendre des découvertes malheureusement anciennes et mal documentées, mais qui attestent d'autres formes d'inhumations dans l'ouest de la Suisse.

Dès 1909, le site du Vallon-des-Vaux à Chavannes-le-Chêne (Vaud) va fournir une série de sépultures malheureusement très mal conservées. Les premiers articles signalent des os humains appartenant à deux adultes et quatre enfants. Ces publications ne sont pas très claires quant à l'architecture funéraire ou aux positions d'inhumation. Il faut attendre la publication des fouilles des années soixante (Sitterding, 1972) pour avoir accès aux croquis des anciennes fouilles et à la mention explicite d'un enfant inhumé sur le dos. On ne sait rien des autres tombes, apparemment très mal conservées, puisque Schenk renoncera à en faire une étude anthropologique (Schenk, 1911a p. 154).

C'est également en 1910 ou 1911 que l'on signale des sépultures néolithiques sous la Cathédrale de Lausanne. Cette mention est à nouveau très imprécise, certaines publications parlent de cistes (Gallay, 1977), d'autres ne donnent pas de description précise. Ce n'est qu'en 1991, à l'occasion de la reprise des fouilles préhistoriques autour de la Cathédrale de Lausanne que cette découverte sera confirmée (Wolf, 1995). A cette occasion, C. Wolf va relire attentivement le journal des fouilles de A. Naef. Ce dernier mentionne la découverte de trois inhumations en décubitus dorsal qui auraient livré des restes d'ocre déposés dans les mains. Ces sépultures, toujours en place, ont pu être identifiées et datées par le ^{14}C de la seconde moitié du premier millénaire apr. J.-C. Il n'y a donc pas de sépulture néolithique sous la cathédrale de Lausanne[2].

En 1927, c'est à Prez-vers-Noréaz (Fribourg) qu'on signale encore trois sépultures dans une sablière, dont deux correspondent à des inhumations allongées sur le dos. Le mobilier funéraire se compose d'une écuelle décorée, mais elle est perdue et n'était pas explicitement associée à une des trois sépultures (Ramseyer, 1992). L'attribution de l'ensemble au Néolithique final est à notre avis discutable.

Parmi les découvertes plus récentes, il faut encore mentionner les trois coffres rectangulaires (T4, T6 et T23) découverts à Lausanne-Vidy (Vaud) en 1962. Initialement rattachées au Bronze final (Moinat, David-Elbiali, 2003, fig. 28), ces sépultures se placent, après datation absolue, au début de la séquence chronologique de la nécropole néolithique, soit entre 4500 et 4300 av. J.-C. (Moinat, ce volume p. 195). Nous ne connaissons pas la position d'inhumation, puisqu'il s'agit de sépultures partiellement détruites, mais une photographie de la tombe 6 confirme que le haut du corps est en décubitus dorsal. Enfin, le rapport longueur/largeur des trois coffres en dalle est très différent de celui des cistes à inhumations repliées.

---

[2] Nous aimerions remercier Claus Wolf , archéologue cantonal à Fribourg pour cette lecture attentive des notes d'Albert Naef et pour la « redécouverte » des inhumations néolithiques de la Cathédrale. Deux des trois sépultures en question ont été datées, elles donnent les résultats suivants : Tombe 53 UZ- 5298/ETH-31510 1530 ± 45 BP (428-620 ap. J.-C.) et Tombe 54 UZ-5299/ETH-31511 1215±45 BP (688-944 ap. J.-C.) Préparation et prétraitement des échantillons par le laboratoire 14C du Département de géographie de l'Université de Zurich (GUIZ). Datation réalisée par AMS (accelerator mass spectrometry) avec l'accélérateur de l'Institut de physique des particules de l'ETH à Zurich.

Dans l'est de la Suisse, deux découvertes récentes permettent d'envisager une séquence chronologique longue couvrant le cinquième millénaire avec la présence d'un tesson Hinkelstein à Friedau Zizers (Grisons) et de deux niveaux d'habitat attribués au groupe de Bortsch-Inzighofen vers la fin du cinquième millénaire au Pfäfersbüel près de Sevelen (Saint-Gall) (Rigert *et al.*, 2005 ; Seifert, 2003).

Nous ne détaillerons pas les découvertes funéraires de l'est de la Suisse, si ce n'est pour signaler l'existence du «groupe de Schaffhouse» qui livre des inhumations allongées sur le dos, dans des coffres en dalles ou en fosse simple. Là encore, il s'agit de découvertes anciennes. Ces tombes ont été rapidement rattachées aux inhumations allongées de la séquence Grossgartach-Roessen du sud-ouest de l'Allemagne (Goller, 1972). Cette attribution a été partiellement remise en cause par la réalisation de datations absolues sur les sites du Schweizersbild (Schaffhouse) et de Dachsenhöhle (Bâle-Campagne) qui sont désormais attribués respectivement au 4e millénaire et à la fin du 5e millénaire (Höneisen, Peyer, 1994 ; Moinat, Stöckli, 1995). Rien n'indique que l'ensemble des sites soit aussi récent, le développement d'une chronologie longue et la présence d'inhumations en position allongée confortent cette hypothèse. On peut aussi trouver une comparaison entre le site de Dachsenbüel (Schaffhouse) et la grotte de Cravanche (Belfort, France), deux ensembles qui présentent des manifestations funéraires très comparables avec des inhumations allongées en grotte sépulcrale et des dépôts de mobilier dans et hors des sépultures (Glory, 1942 ; Von Mandach, 1874).

Hors du Plateau suisse et du Jura, mais résultant probablement de la même sphère d'influence, on peut évoquer les découvertes du Bassin parisien. Cette région a livré des inhumations en décubitus dorsal durant le Cerny (Chambon, Lanchon, 2003). On rejoint ici l'analyse de C. Constantin qui voyait une influence Cerny dans le mobilier céramique de l'abri Freymond au col du Mollendruz (Crotti, Pignat, 1986 ; Constantin, 1995).

Ainsi, il serait très surprenant que l'inhumation d'Onnens, Praz Berthoud, entre dans la marge de variation des quelques cistes de type Chamblandes ou des coffres en bois qui livrent des individus en décubitus latéral droit. Il est plus logique d'envisager des situations différentes entre le bassin lémanique et la vallée du Rhône, d'une part, et le Plateau suisse, d'autre part. Ce dernier est susceptible de fournir des sépultures comparables à celles de la séquence *Hinkelstein-Grossgartach-Roessen,* à savoir des individus en décubitus dorsal ou des inhumations en position faiblement contractées sur le côté droit.

L'hypothèse d'une influence directe du Cerny, bien que chronologiquement compatible, reste peu probable dans la mesure où, là encore, la présence des inhumations en position allongée ressort de contact avec le Roessen. Le Plateau suisse comme le Bassin parisien se situerait en marge d'un courant Roessen particulièrement actif pendant la seconde moitié du *Mittelneolithikum* (Jeunesse, 1997).

Enfin, on rappellera les réserves émises par les fouilleurs quant à l'association de cette sépulture à un horizon de mobilier attribué au Mésolithique tardif en voie de néolithisation (Falquet *et al.*, 2004). En effet, le niveau d'ouverture observé ainsi que la nature sédimentaire du remplissage de la fosse semblent indiquer que cette dernière est contemporaine de la couche, alors que la datation absolue de la sépulture se situe au début du Néolithique moyen.

L'expérience valaisanne nous montre que certains ^{14}C ne sont pas fiables et que nous n'avons pas toujours les moyens de contrôler la pertinence d'un résultat (voir Baudais *et al.* dans ce volume). Dans ces conditions, attribuer de façon univoque la sépulture au Néolithique sur la base d'une date unique et en contradiction avec les données de fouille serait une erreur. L'hypothèse d'une sépulture ancienne attribuée à la transition entre le Mésolithique et le Néolithique ou attribuable au Néolithique ancien reste envisageable.

En définitive, on peut placer chronologiquement la tombe d'Onnens, Praz Berthoud, entre le Mésolithique récent et le Néolithique moyen, mais il faut espérer que de nouvelles découvertes funéraires viennent compléter la documentation du Plateau suisse qui ne fournit que quelques sépultures anciennes et très peu de manifestations funéraires incontestables à comparer à la masse de documents provenant de l'ouest lémanique et du Valais. L'inhumation de Praz Berthoud constitue un nouveau jalon et montre que le Plateau suisse ne suit pas forcément les mêmes traditions funéraires que la vallée du Rhône.

Christian Falquet et Marc Wittig
Bureau d'archéologie A5
27, Champs Lovats
1400 Yverdon-les-Bains

Patrick Moinat
Département des infrastructures
Section de l'archéologie cantonale
10, place de la Riponne
CH-1014 Lausanne

Références bibliographiques

CHAMBON P., LANCHON Y. (2003) – Les structures sépulcrales de la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne), *in* P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 159-173.

CONSTANTIN C. (1995) – Quelques précisions sur la notion de Cerny-Sud, *in* J.-L. Voruz dir., *Chronologies néolithiques : de 6000 à 2000 ans avant notre ère dans le Bassin rhodanien, Actes des Rencontres sur le Néolithique de la région Rhône-Alpes 11, 19-20 sept. 1992*, Documents du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, t. 20, Société préhistorique rhodanienne éd., Ambérieu-en-Bugey, p. 147-150.

CROTTI P., PIGNAT G. (1986) – La séquence chronologique de l'abri Freymond près du Col du Mollendruz (Jura vaudois), *Archéologie suisse*, n° 9, 4, p. 138-148.

FALQUET C., WITTIG M., DUVAUX J.-J., WEBER K. (2004) – Onnens VD, Praz Berthoud, Chronique archéologique 2003, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 87, p. 334-336.

GALLAY A. (1977) – *Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône : contribution à l'étude des relations Chassey-Cortaillod-Michelsberg*, Antiqua 6, Huber éd., Frauenfeld, 344 p., 43 fig., 22 cartes, 63 pl.

GLORY A. (1942) – *La civilisation du Néolithique en Haute-Alsace*, imprimerie Lion, Toulouse.

GOLLER K. (1972) – Die Rössener Kultur in ihrem südwestlichen Verbreitungsgebiet, *in* J. Lüning dir., *Fundamenta ; A/3, Die Anfänge des Neolithikums vom Orient bis Nordeuropa, 5a.* Köln, Wien, p. 231-269.

HÖNEISEN M., PEYER S., (1994) – *Schweizersbild : ein Jägerlager der Späteiszeit : Beiträge und Dokumente zur Ausgrabung vor 100 Jahren*, Schaffhauser Archäologie 2, Schaffhausen.

JEUNESSE C. (1997) – Les pratiques funéraires de la culture de Cerny et le "Mittelneolithikum" du domaine rhénan. *in* C. Constantin, D. Mordant et Simonin D. dir., *La culture de Cerny : nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique. Colloque, 9-11 mai 1994, Nemours*, Mémoires du Musée de préhistoire d'Ile-de-France 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France, Nemours, p. 543-556.

MOINAT P., DAVID-ELBIALI M., avec la coll. de BERTI-ROSSI S., CHENAL-VELARDE I., GUÉLAT M., KLAUSENER M., SIMON C. (2003) – *Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (Vaud) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XIe au VIIIe av. J.-C.*, Cahiers d'archéologie romande n° 93, Lausanne, 310 p.

MOINAT P., STÖCKLI W.E. (1995) – Croyances et rites funéraires, *in* W. E. Stöckli, U. Niffeler, E. Gross-Klee dir., *SPM : La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age ; II. Le Néolithique*, Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle, p. 231-258.

PEISSARD N. (1941) – *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Société suisse de préhistoire, Musée d'art et d'histoire, Fribourg.

RAMSEYER D. (1992) – L'habitat de Schiffenen et le Néolithique terrestre dans le canton de Fribourg (Suisse), *in Colloque interrégional sur le Néolithique 11, 5-7 octobre 1984, Mulhouse, Strasbourg, Direction des Antiquités préhistoriques d'Alsace*, Association Internéo, Saint-Germain-en-Laye, p. 185-199.

RIGERT E., EBNETER I., EBERSBACH R., AKERET Ö., LEUZINGER U. (2005) – Die Epi-Rössener Siedlung von Sevelen SG-Pfäfersbüel, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 88, p. 41-86.

SCHENK A. (1909) – Vaud. Chêne-Pâquier. Une station préhistorique, *Indicateur d'antiquités suisses*, t. 11, 3, p. 273-274.

SCHENK A. (1911a) – Anhang II : L'abri sous-roche du vallon des Vaux : commune de Pâquier-Chêne (Canton de Vaud), *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 3, p. 149-155.

SCHENK A. (1911b) – L'abri sous-roche du Vallon-des-Vaux, *Revue d'anthropologie*, t. 3, p. 18-28.

SEIFERT M. (2003) – Zizers GR, Friedau (Parz. 325), *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 86, p. 209.

SITTERDING M. (1972) – *Le Vallon des Vaux : rapports culturels et chronologiques : les fouilles de 1964 à 1966*, Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 20, Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle, 99 p., 60 pl., 28 fig.

TSCHUMI O. (1920) – Die steinzeitlichen Hockergräber der Schweiz, *Indicateur d'antiquités suisses*, n. s., 22, 4, p. 217-227.

UBELAKER D. H. (1999) – *Human skeletal remain: excavation, analysis, interpretation, third edition*, Manuals on archeology 2, Taraxacum, Washington, 172 p., 164 fig.

VON MANDACH Dr. (1874) – Bericht über eine im April 1874 im Daschenbüel bei Schaffhausen untersuchte Grabhöhle, *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 18, 7, p. 165-173.

WOLF C. (1995). Lausanne VD-Cathédrale, Place Nord, Grabungen 1991 : neue Erkenntnisse zur vor- und frühgeschichtlichen Besiedlung der Cité, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 78, p. 145-153.

WYSS R., (1998) - *Das neolithische Hockergräberfeld von Lenzburg, Kt. Aargau*, Archaeologische Forschungen, Musée national suisse éd., Zürich, 218 p., 98 fig.